

Communiqué de presse / Projet de Forage

Je suis sensible aux inquiétudes montantes, et suis moi-même touché par cette sécheresse sans précédent. Agriculteur, comme bien d'autres sur notre montagne, j'ai conscience de la problématique et de l'importance de la ressource locale en eau.

Comme vous le savez, l'équipe municipale s'est résolument engagée, depuis une dizaine d'années, à la réfection de notre réseau public d'eau potable avec pour objectif de fournir une eau respectant les critères exigés et de préserver la ressource. Le nombre de sources initialement de 11 a été ramené à 5. Les pertes sur le réseau ont quasiment disparu alors qu'elles se mesuraient à 35% en 2015. L'Agence Régionale de Santé reconnaît la qualité et les performances de notre réseau ainsi que nos concitoyens eux-mêmes qui ont par exemple souhaité abandonner des sources privées pour bénéficier du service public.

Notre engagement municipal dans ce domaine, mon engagement personnel soucieux de l'avenir de l'agriculture dans notre Montagne et de la ressource en eau témoignent de l'importance que l'équipe municipale porte à ces enjeux.

La société Danone Eaux France qui exploite la source « La Salvetat » sur la commune voisine de La Salvetat-sur-Agout a obtenu l'autorisation de l'État de réaliser une campagne d'études sur une source privée située sur notre commune sous le contrôle de l'établissement public du Bureau de Recherches Géologiques et Minières. La Commune n'en est en aucun cas à l'origine.

L'éventuelle exploitation minière de cette source exige une autorisation de l'État après une procédure d'instruction publique qui comporte entre autres l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Le Conseil Municipal serait saisi pour avis s'il était envisagé par l'État d'en autoriser l'exploitation.

Face à ce sujet majeur qui est capital pour notre avenir, aux craintes exprimées, j'ai interpellé les services préfectoraux afin de connaître les conditions d'organisation d'une consultation locale citoyenne, dans un souci de totale transparence.

Je m'engage à proposer au conseil municipal de Murat sur Vèbre de se prononcer sur sa tenue. Une fois les résultats des études transmis par l'entreprise, chacune et chacun d'entre vous pourra se prononcer en toute connaissance de cause, dans les règles strictes d'un processus électoral.

Je rappelle qu'à ce jour, nous ne disposons d'aucun retour sur les études en cours.

Ainsi, lorsque le moment sera venu pour le conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet, il s'en tiendra au résultat de la consultation citoyenne.

Celle-ci devra se dérouler dans le plus grand respect des points de vue de chacun.

C'est la base de la réussite de cette consultation, c'est la base de notre démocratie.

Daniel VIDAL
Maire de MURAT SUR VEBRE